

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Association Flainoise du samedi 28 décembre 2002

L'Association Flainoise (AF) s'est réunie ce jour. Elle a délibéré selon l'ordre du jour suivant:

- Rapport du Président
- Rapport du Trésorier
- Acceptation du budget
- Questions diverses

I. Rapport du Président

Le Président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres.

Le Président a communiqué aux membres les actions entreprises par l'AF au cours de l'année 2002:

- **Suivi de l'action au tribunal administratif concernant les concessions de la Combe de Vernant:** L'appel de la commune d'Arâches a été rejeté par la deuxième instance. La commune a décidé de faire appel devant le conseil d'Etat mais n'a pas encore déposé son mémoire.
- **Remontées mécaniques/pistes:** L'association a envoyé un courrier à Domaine Skiable de Flaine S.A. afin de la sensibiliser aux attentes au remontées lors des pannes d'installation de la saison passée et de l'encombrement du domaine à certains endroits. DSF a répondu que des solutions sont à l'étude. La lettre de réponse est montrée aux membres.
- **Fermeture de la Poste:** Le bureau de l'association a renouvelé son courrier auprès de la direction générale de la Poste. Une solution a été trouvée en collaboration avec le Syndicat Intercommunal: le service de guichet de poste sera assuré en saison au Centre d'Art.
- **Dossier UTN sur l'extension de Flaine:** Le conseil d'administration de l'association suit de près les projets en cours. Le Président Thomas Heppel et le Vice-Président Gérard Chervaz ont eu des contacts avec la Mairie d'Arâches, le dossier devrait être mis en consultation publique au cours des premiers mois de 2003. Le bureau suivra au plus près l'évolution de ce dossier.

III. Acceptation du budget

Les comptes de l'exercice précédent ont été adoptés à l'unanimité.

IV. Evolution du conseil de l'association et organisation administrative

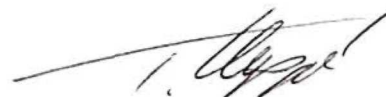
Les membres du conseil d'administration ayant été réélus pour trois ans au printemps 2001, aucune modification n'est à faire. Le Président ayant besoin d'aide, celui-ci regrette qu'aucune candidature ne se soit manifestée suite à son appel dans la convocation à l'assemblée générale. Sur sa proposition, l'assemblée accepte que certaines tâches de secrétariat soient confiées à une entreprise.

V. Divers

Séance de questions réponses sur différents points touchant à la vie de la station et son évolution

- Proposition de M. Michel Thevenot soumise au vote:
Il est proposé de demander au Président de prendre contact avec le bureau de l'ADAF (Association pour l'Avenir et le Développement de Flaine) afin d'envisager une éventuelle fusion entre les deux associations. Cette proposition est acceptée à la majorité des membres présents.

L'assemblée est levée et une partie des membres dînent ensemble.





L'assemblée est levée et se conclut par une présentation de M. Roland Didier, Président du Directoire de Domaine Skiable de Flaine, centrée sur les aménagements futurs.